Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 39 (1931)

Heft: 10

Vereinsnachrichten: Alliance suisse des samaritains : (Exposition "Hyspa")

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tion, semblent exercer une action préservatrice. En effet, des lapins chloroformés restent indemnes sous l'action de courants qui foudroient leurs congénères non anesthésiés; la foudre est souvent bénigne pour les dormeurs; deux individus mis en contact, pendant leur sommeil, avec un fil à 20,000 volts n'en furent pas autrement incommodés sinon qu'ils s'éveillèrent. Ces exemples sont relatifs à l'état psychique des victimes, mais leur état physique exerce une influence tout aussi importante sur la gravité des accidents. C'est surtout l'humidité qui est néfaste et dont on ne se défiera jamais assez car elle facilite énormément le passage du courant électrique dans le corps humain. Aussi convient-il de se garder, avec le plus grand soin, de saisir un objet sous tension avec des mains humectées artificiellement par un liquide aqueux ou naturellement par la sueur. Les Usines électriques du canton de Zurich ont exécuté dernièrement sur ce sujet de nombreuses expériences qui ont mis en lumière l'énorme accroissement de danger que provoque l'humidification des surfaces de contact, notamment les mains, et qu'augmente encore l'adjonction à l'eau de certains produits chimiques tels que la soude d'un emploi si fréquent dans les ménages. Mais c'est le bain qui aggrave le risque au maximum, car l'eau forme autour du corps un maillot conducteur que le courant électrique traverse avec la plus grande facilité.

Il est évident que pour que le courant électrique puisse quitter les installations qui le canalisent et divaguer parmi les hommes et les animaux, il faut que ces installations (fils, lampes, fers à repasser, etc.) présentent quelque part un point de fuite ou une solution de continuité; mais fuite ou solution de continuité étant la conséquence d'une insuffisance d'isolement, c'est-à-dire de défectuosités du matériel ou des appareils (par exemple fils partiellement dénudés, boîte d'un interrupteur brisée, etc.), il suffira de veiller au bon entretien de l'installation, de réparer un défaut dès qu'il est constaté, pour être à l'abri de tout accident grave — sauf, bien entendu, en cas d'attentat ou de grossière imprudence.

Alliance suisse des samaritains.
(Exposition « Hyspa ».)

Nous remercions cordialement toutes les sections et tous les membres qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à la bonne réussite de l'exposition et qui nous ont ainsi énergiquement aidé dans l'accomplissement de notre tâche.

Olten, le 25 août 1931.

Le secrétaire général:
A. Rauber.

Cours pour infirmières-visiteuses, Genève.

La Section genevoise de la Croix-Rouge suisse donnera, en collaboration avec l'Ecole d'études sociales pour femmes, un cours en vue de former des infirmières-visiteuses.

Ce cours comprend une partie théorique d'une durée de six semaines et un stage pratique de deux mois au Dispensaire d'hygiène sociale et au Dispensaire antituberculeux